

Collectivités officielles

Code à un caractère indiquant un type de collectivité officielle.

Ce référentiel s'applique :

- dans la zone de longueur fixe 008 (zone d'informations générales codées) du format [INTERMARC-A](#) (position 24).

CODE	LIBELLE
#	non renseigné. L'entité décrite n'est pas une collectivité officielle
#	collectivité non officielle
a	état ou territoire autonome ou semi-autonome faisant partie d'une fédération
c	groupement de collectivités locales
f	état souverain (fédéral ou non)
i	organisation intergouvernementale
l	collectivité locale, municipale, district
m	groupement de territoires, de régions géographiques ou de provinces , collectivité régionale
n	collectivité officielle de niveau non précisé
p	établissement public ou organisation publique à caractère non territorial
q	gouvernement en exil ou clandestin
s	collectivité départementale